

La Mairie met à jour les registres du cimetière.

Nous avons apposé sur la concession un panneau :

- de concession échue
- de demande d'acte de concession
- de recherche des inhumés

Vous pouvez communiquer vos renseignements

à la Mairie par tél. : 05 46 93 18 23

ou directement au secrétariat

Lundi, mercredi et vendredi : 8h00 à 12h00

Mardi : 13h30 à 18h30

Samedi : 10h00 à 12h00